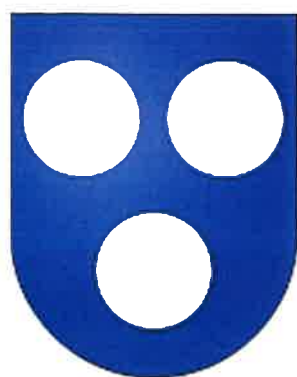
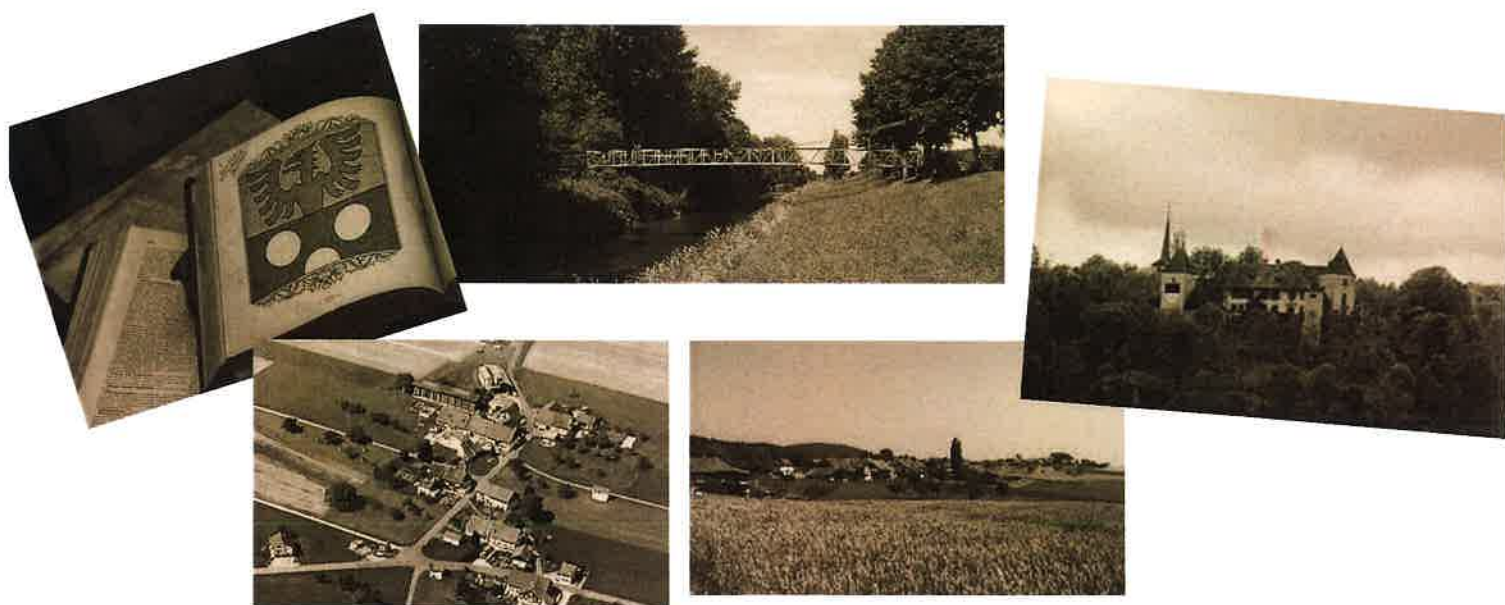


N°03



05/2022

# SURPIÈRE INFO



Comptes de l'exercice 2021  
Quelques dates à retenir

...



# CONVOCAATION

Les citoyennes et les citoyens actifs de la commune de Surpierre sont convoqués en assemblée communale ordinaire **le lundi 23 mai 2022, à 19h30 à la grande salle de Surpierre.**

## **ORDRE DU JOUR**

- 1 Procès-verbal de l'assemblée communale du 13 décembre 2021 ;
  
- 2 Comptes de l'exercice 2021 :
  - 2.1 Compte de résultats ;
  - 2.2 Compte des investissements ;
  - 2.3 Rapport de la commission financière ;
  - 2.4 Approbation des comptes de résultats et des investissements 2021.
  
- 3 Informations & divers.

Le Conseil communal

### **Nota bene :**

*Le procès-verbal de l'assemblée du 13.12.2021 ne sera pas lu, il est à disposition au bureau communal (version papier, imprimée).*

*Quant aux comptes de l'exercice 2021 ainsi que ses annexes, ils peuvent être consultés 10 jours avant l'assemblée durant les horaires d'ouverture du bureau, soit le lundi de 18h à 20h, le mardi de 13h30 à 15h et le jeudi de 9h à 11h.*

*Les documents précités sont également publiés sur notre site internet [www.surpierre-fr.ch](http://www.surpierre-fr.ch).*

Surpierre 2021 - Liste: Listes officielles

## Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2021	
		actifs	passifs
<b>1</b>	<b>ACTIF</b>	<b>18'130'289.73</b>	
10	Patrimoine financier (PF)	6'041'335.43	
14	Patrimoine administratif (PA)	12'088'954.30	
<b>2</b>	<b>PASSIF</b>		<b>17'752'453.83</b>
20	Capitaux de tiers		8'596'043.16
29	Capital propre		9'156'410.67
	<b>Total</b>	<b>18'130'289.73</b>	<b>17'752'453.83</b>
	<b>Excédent</b>	<b>377'835.90</b>	

Surpierre 2021 - Liste: Listes officielles

## Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021	
		charges	revenus	charges	revenus
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	626'927.02	161'416.44	592'560.59	148'172.80
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	134'721.19	61'630.71	131'200.00	58'487.00
2	FORMATION	1'405'954.32	194'574.90	1'395'292.84	193'603.60
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	22'935.83		31'500.00	
4	SANTÉ	442'468.15	4'913.90	437'423.40	4'000.00
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	515'247.40		546'833.30	
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	207'059.30	10'740.48	206'614.65	1'000.00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TE	652'860.57	506'209.40	597'789.00	474'900.00
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	6'060.23	50.00	6'600.00	400.00
9	FINANCES ET IMPÔTS	101'707.68	3'554'241.76	62'615.62	3'127'866.00
	<b>Total</b>	<b>4'115'941.69</b>	<b>4'493'777.59</b>	<b>4'008'429.40</b>	<b>4'008'429.40</b>
	<b>Excédent</b>		<b>377'835.90</b>		

**Comptes par nature**

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021	
		charges	revenus	charges	revenus
<b>3</b>	<b>CHARGES</b>	<b>4'115'941.69</b>		<b>4'008'429.40</b>	
30	Charges de personnel	406'825.24		422'832.85	
31	Charges de biens et services et autres charges d'e	89'1565.21		947'105.80	
33	Amortissements du patrimoine administratif PA	314'214.21		143'610.00	
34	Charges financières	82'737.86		93'363.62	
35	Atributions aux fonds et financements spéciaux	81'005.19		41'197.18	
36	Charges de transfert	2'339'543.98		2'359'919.95	
39	Imputations internes	50.00		400.00	
<b>4</b>	<b>REVENUS</b>		<b>4'493'777.59</b>		<b>4'008'429.40</b>
40	Revenus fiscaux		2'504'624.45		2'577'800.00
42	Taxes et redevances		541'968.86		539'100.00
43	Revenus divers		33.30		
44	Revenus financiers		536'657.55		188'884.40
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux				
46	Revenus de transferts		753'276.82		702'645.00
48	Revenus extraordinaires		157'216.61		
49	Imputations internes				
	<b>Total</b>	<b>4'115'941.69</b>	<b>4'493'777.59</b>	<b>4'008'429.40</b>	<b>4'008'429.40</b>
	<b>Excédent</b>		<b>377'835.90</b>		

Surpierre 2021 - Liste: Listes officielles

**Investissement par ordre administratif**

Rubrique	Titre	Comptes 2021		Budget 2021	
		dépenses	recettes	dépenses	recettes
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
2	FORMATION	88'844.85		102'822.20	
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS			245'000.00	
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	220.50		582'008.05	
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TE	324'702.75		1'037'695.60	
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE				
9	FINANCES ET IMPÔTS	185'902.50	599'670.60	363'639.45	
	<i>Total</i>	<b>599'670.60</b>	<b>599'670.60</b>	<b>2'331'165.30</b>	
	<i>Excédent</i>			<b>2'331'165.30</b>	



# INFORMATIONS

## EAUX

### Travaux en cours

#### **Eau potable :**

*Secteur Cheiry,*

*Zones Les Planches et Coumin-dessous Les Condémines*

---

Dans le but de diminuer la pression sur les bornes hydrantes des secteurs susmentionnés, deux chambres de visite avec à l'intérieur des réducteurs de pression ont été posées.

Par ailleurs, deux jeux de vannes ont été changés sur le réseau village car ils étaient dans un état de dégradation avancé.

*Secteur Villeneuve, zone Bétontec*

---

Pour rappel, un forage dirigé a récemment été effectué dans le but de poser une conduite pour amener l'eau pompée dans le puits des Ouches à notre réservoir. Lors de ces travaux, une veine d'eau qui nous a amené environ 100 lt/min à la sortie du forage a été coupée.

Il avait alors été décidé d'infiltrer cette eau dans le secteur, ce qui a bien fonctionné au début. Toutefois, par la suite, l'infiltration n'était plus efficace. La pose d'une conduite en direction du fossé humide a donc été nécessaire afin d'évacuer cette eau.

*Secteur Surpierre, zone Le Basset*

---

Dans le but d'assainir les captages actuels, le Conseil communal avait deux options :

1. mettre en conformité les installations existantes ou
2. chercher de l'eau pour réaliser un nouveau captage.

Les membres de l'exécutif ont d'abord mandaté une entreprise d'hydrogéologie dans le but de trouver de l'eau dans le secteur. Malgré des études approfondies, l'entreprise n'a pas réussi à déterminer un emplacement propice avec une quantité d'eau suffisante pour pouvoir l'exploiter.

Le Conseil communal a alors décidé de faire appel à un sourcier qui a trouvé un emplacement sur du terrain communal et tout près de nos infrastructures actuelles.

Sous l'égide du sourcier, le Conseil communal a donné mandat à une autre entreprise pour effectuer un forage de prospection, et il se réjouit de vous annoncer qu'il y a de l'eau en quantité suffisante et exploitable !

Les phases d'études et d'analyses vont maintenant se succéder, les normes et exigences du domaine sont très élevées mais les membres de l'exécutif ont bon espoir de pouvoir un jour utiliser cette nouvelle ressource.

### *Secteur Surpierre, école + grande salle*

---

Les travaux liés au remplacement de la conduite de branchement en eau potable de l'école et de la grande salle ont été réalisés récemment.

## **Eaux usées et eaux claires :**

### *Secteur Villeneuve, zone Route de Lucens*

---

Le Conseil communal a mandaté un bureau d'ingénieur pour effectuer la mise en séparatif du secteur. Nous sommes actuellement en phase d'étude. Cette dernière avance bien, un premier projet vient d'être réalisé. Les membres de l'exécutif doivent se prononcer pour choisir la meilleure variante proposée.

## **ECOLES**

### **Sortie du 31 mars 2022 sur les berges de la Broye**

En collaboration avec les responsables du projet de revitalisation de la Broye, les classes de 6 – 7 – 8 H ont pu s'activer à la plantation de jeunes espèces d'arbres. Ils ont également participé à une activité de découverte sur les insectes aquatiques présents dans notre rivière et comprendre le but de la revitalisation.



Ils vous livrent ci-dessous leurs impressions et ce qu'ils ont retenu de cette matinée.

### REVITALISATION

La Broye est « décanalisée », elle est réaménagée pour la rendre plus naturelle. La nature s'étend.

Elle peut mieux déborder et apporter de l'humidité aux animaux. Le but est aussi de créer plus d'habitats différents pour les divers animaux.

La revitalisation sert à conserver plusieurs espèces de plantes et d'animaux : on a appris que c'était la définition de la **biodiversité**.

### LA PLANTATION

Nous avons planté des saules : c'est une sorte d'arbre qu'on peut planter sans racines. Ils vont servir à faire de l'ombre pour les poissons.

Nous avons appris le terme « radicelles » (petites racines qui absorbent).

Certains arbres, comme les saules, bourgeonnent tôt dans l'année et permettent aux insectes de se nourrir.

Les tas d'arbres servent de refuge à divers animaux, comme les grenouilles par exemple.

Pour planter les arbres, on devait d'abord mettre la terre fine et terminer avec les grosses mottes puis piétiner autour sans aller trop près de l'arbre pour ne pas enlever l'écorce (sinon l'arbre risque de sécher).

### LES INSECTES AQUATIQUES

Si on trouve certains insectes aquatiques, la qualité de l'eau est bonne ou pas...

Certains insectes naissent dans l'eau et vivent ensuite dans les airs (comme les libellules).

*Comme il avait plu, nous avons pu observer de nombreux escargots.*

***Il y avait aussi plusieurs espèces de fleurs : des anémones sauvages, des boutons d'or, des pissenlits et de l'ail des ours.***

Nous aurions pu croiser des castors et des martins-pêcheurs mais pour les voir, nous aurions dû être plus silencieux... Par contre, nous avons vu des canards.

## ECOLES

### Passeport-Vacances

Les enfants de notre enclave âgés de 6 à 16 ans peuvent bénéficier de l'offre très variée du Passeport Vacances de Payerne. Une chance pour eux d'accéder à des activités ludiques et intéressantes qui sortent de l'ordinaire !

Le passeport aura lieu aux dates suivantes :

**du 11 au 16 juillet et du 8 au 13 août 2022**

Chaque enfant a été informé par le biais de l'école. Les inscriptions, closes ce vendredi 13 mai, ont été faites directement sur le site du Passeport Vacances. D'ailleurs, si votre enfant a été inscrit, nous vous rappelons l'achat du programme définitif **le mercredi 8 juin 2022 de 18h à 19h30** à la salle de paroisse catholique de Payerne (seconde présence le vendredi 10 juin 2022 de 10h à 11h au même endroit).

*Pour plus de renseignements :*

*www.passvacpayerne.ch / info@passvacpayerne.ch / téléphone portable du passeport : 079 254 86 04*



## TRANSPORTS PUBLICS

### Consultation publique du futur horaire 2023

Chaque année, à mi-décembre, une adaptation des horaires des transports publics a lieu. Ils concernent non seulement les trains, mais aussi les lignes de bus.

Le mandat des transports publics régionaux est l'affaire des cantons. Ce sont leurs instances qui commandent les prestations qu'ils jugent nécessaires aux différentes compagnies. Ce sont aussi les cantons qui décident de la grille-horaire des prestations. Ces mêmes cantons enregistrent les demandes et doléances des utilisateurs et habitants par le biais des communes qui les collectent auprès de leurs habitants.

Pour l'horaire 2022, qui entrera en vigueur dès le 11 décembre 2022, une période de consultation du futur horaire est ouverte du 25 mai au 12 juin 2022 sur le site [www.projet-horaire.ch](http://www.projet-horaire.ch). Dans ce délai, les communes remettent à leur canton respectif leurs désirs et doléances.

Nous vous invitons tous, habitantes et habitants de notre commune, à faire part de vos remarques, vœux et doléances en matière d'horaire. De cette façon vous vous impliquez dans la conception des futurs horaires. Vos propositions doivent impérativement parvenir à l'administration communale le plus rapidement possible pour qu'elle puisse les reprendre dans sa propre prise de position (idéalement avant le 12 juin 2022).

Pour rédiger vos propositions, vous pouvez utiliser les sites Internet suivants :

- ✓ [www.cff.ch](http://www.cff.ch) qui contient les horaires actuels
- ✓ [www.projet-horaire.ch](http://www.projet-horaire.ch) qui contient les horaires actuels et futurs

D'avance, nous vous souhaitons bonne réflexion et vous remercions vivement de votre implication.

## EVENEMENT

### Repas des Aînés

Que la fête fut belle ! Ce dimanche du 24 avril 2022 a réuni près d'une centaine de citoyennes et citoyens en âge de la retraite à l'Auberge communale de Villeneuve. Accompagnés des autorités communales, les Aînés ont joyeusement festoyé durant quelques heures.

Les membres de l'exécutif ont reçu bon nombre de remerciements à la suite de cette journée, ces gentils messages les ont beaucoup touchés.

Le Conseil communal tient à remercier chaleureusement les tenanciers de l'Auberge & leur sympathique équipe qui ont servi un copieux et délicieux repas, lequel a régalaé toutes les papilles !





# QUELQUES DATES A RETENIR

## Collecte des déchets encombrants

Le Conseil communal organise la prochaine collecte des déchets encombrants le :

**samedi 9 juillet 2022 de 8h30 à 11h30**

**Lieux de la collecte (sur 2 sites) :**

- **derrière la grande salle à Surpierre (Au Village 32) et**
- **sur la place de la déchetterie à Cheiry**

Toutes les informations relatives à cette collecte sont précisées dans le guide pratique de la gestion des déchets, lequel est également disponible sur notre site internet [www.surpierre-fr.ch](http://www.surpierre-fr.ch).

Nous vous demandons de venir déposer ces déchets dans les bennes prévues à cet effet.

Seront repris uniquement les déchets urbains encombrants et le bois.  
L'électroménager et la ferraille sont collectés aux deux déchetteries.

**Les déchetteries de Cheiry et de Surpierre seront exceptionnellement ouvertes aux mêmes horaires susmentionnés ce jour-là.**





## A DECOUVRIR

Le Conseil communal vous invite à chausser vos bottes et à venir découvrir les chutes du ruisseau du Flon à Villeneuve lors d'une jolie balade en pleine nature.



Accès : à pied, passer derrière le stand de tir au pistolet et longer le chemin jusqu'à la chute d'eau. Le chemin d'accès a été refait récemment.



# NOS TOUTOUS ADORES

Le Conseil communal vous rappelle que les chiens doivent être tenus en laisse **du 1.4 au 15.7.2022.**

# RAPPEL

Par ailleurs, il incombe à leur(-s) propriétaire(-s) de ramasser ses déjections et de les évacuer dans les installations communales prévues à cet effet ou de les évacuer dans la poubelle ménagère. Il y a suffisamment de poubelles à crottes sur le territoire communal pour ce faire !

Attention, toute infraction au règlement communal sur la détention et l'imposition des chiens est passible d'une amende.

## Protégeons les animaux de la forêt

Au printemps et au début de l'été, c'est le temps des naissances! Les animaux sauvages élèvent leurs petits et ont particulièrement besoin de calme.

Tenons les chiens en laisse du  
1<sup>er</sup> avril au 15 juillet



Restons sur les chemins et  
les sentiers forestiers

Evitons de toucher les  
animaux ou de les déplacer



Merci !



# ACCUEIL DE JOUR

**Le principal partenaire de notre commune pour l'accueil de jour lance un appel :**



« Nous recherchons de nouveaux-elles accueillant-e-s ! »



Distric de la Broye  
Accueil Familial  
de Jour

Face à une demande d'accueil d'enfants en progression constante, nous recherchons de nouveaux-elles accueillant-e-s dynamique-s et motivé-e-s ayant envie de s'investir dans cette activité enrichissante.

## Votre profil

- Envie d'exercer une activité enrichissante et passionnante auprès d'enfants, à votre domicile ?
- Du temps à consacrer aux enfants et des activités stimulantes à leur proposer ?
- Envie de contribuer au développement des enfants confiés ?
- Une bonne connaissance de la langue française.

## Nous vous offrons

- Un travail à votre domicile (3 jours par semaine minimum).
- Un accompagnement et un soutien professionnel.
- Une formation obligatoire en cours d'emploi (offerte par l'Association).
- Un salaire horaire en fonction des heures d'accueil.

## Vous souhaitez déposer votre candidature ?

Adressez-nous une lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae

- par courrier postal  
à Association d'Accueil Familial  
de Jour du district de la Broye  
Rue de l'Hôtel de Ville 8,  
1470 Estavayer-le-Lac

- par courriel  
[g.jaquier@accueildejour.ch](mailto:g.jaquier@accueildejour.ch)



Tél. 026 665 03 65  
[broye@accueildejour.ch](mailto:broye@accueildejour.ch)  
[www.accueildejour.ch/broye](http://www.accueildejour.ch/broye)

## 34ème Fête de la St-Jean Baptiste à Villeneuve

Le Conseil communal invite la population

### **LE SAMEDI 25 JUIN 2022**

à 19h à la chapelle de Villeneuve. La messe sera chantée par le chœur Ensemble.

Une petite agape sera offerte à l'issue de cette joyeuse cérémonie.

## Fête nationale 2022 à Villeneuve

Les festivités se dérouleront à **Villeneuve**

### **LE DIMANCHE 31 JUILLET 2022**

Le programme de cet évènement vous sera communiqué ultérieurement.

## Fermeture du bureau durant les vacances d'été

Nous vous informons que le bureau communal sera fermé :

### **DU MARDI 2 AOUT AU DIMANCHE 21 AOUT 2022**

**... réouverture le lundi 23 août 2022 ...**

N'oubliez pas de prendre vos dispositions pour recharger si nécessaire votre carte vous donnant l'accès aux bennes compactantes, pour établir votre nouvelle carte d'identité, etc.



*Nous vous souhaitons de très belles journées printanières et nous espérons que vous profiterez d'agréables vacances durant l'été qui arrive bientôt !*